



affiché le 14/12/23

## DÉCISION DU MAIRE

N° 2023 - 221

*Nomenclature @CTES : Commande Publique / Autres types de contrat*

### COMMANDE PUBLIQUE

### AVENANTS POUR LA REALISATION DE TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES OU DE MOINS-VALUES DANS LE CADRE DE LA RENOVATION DU CINEMA-THEATRE DE TONNERRE

Monsieur le maire de la ville de Tonnerre,

- Vu la délibération 23-199 du conseil municipal en date du 11 décembre 2023 portant délégation d'attribution du Conseil à Monsieur le Maire en matière de marchés publics ;
- Vu la décision 22-210 du 10 octobre 2022 attribuant les 8 lots dans le cadre de la rénovation du cinéma-théâtre de Tonnerre ;
- Vu les devis des entreprises ci-dessous pour la réalisation de travaux supplémentaires ou de moins-values ;
- Considérant que ces travaux relèvent de circonstances imprévues ;

### DECIDE

- D'autoriser le maire, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer les avenants ci-dessous dans le cadre du marché de travaux relatif à la réhabilitation du cinéma-théâtre de la ville de Tonnerre :

| Objets                                                                             | Titulaires                                                                      | Montant des avenants          |
|------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|
| Lot n°5 : Revêtement de sols<br>– peinture – signalétique –<br>finitions nettoyage | <b>SAS DELAGNEAU</b><br>37 avenue Jean Mermoz<br>BP10170<br>89003 AUXERRE Cedex | 8 112.25 € HT suivant devis   |
| Lot n°6 : Equipement<br>scénique - fauteuils                                       | <b>KLESLO</b><br>980 rue Blaise Pascal<br>39000 LONS LE SAUNIER                 | - 7 282.50 € HT suivant devis |



A Tonnerre, le 13 décembre 2023

Pour extrait conforme,  
Cédric CLECH  
Maire de Tonnerre